depuis lors, n'a cessé d'appeler l'attention des astronomes. Deux retours sur trois ont été très-bien constatés; si l'on parvient à bien l'observer en 1877, on pourra obtenir une détermination exacte de la masse de Jupiter, car la comète a passé très-près de cette planète entre 1858 et 1864, et, de la déviation que Jupiter aura fait subir à la comète, on déduira la masse, assez mal connue jusqu'ici, de la plus grosse planète de notre système solaire.

MM. d'Arrest et Yvon Villarceau, dès le milieu du mois d'août 1851, reconnurent chacun de leur côté que la comète avait un mouvement elliptique très-prononcé; bientôt la durée de sa révolution put être fixée à près de six ans et demi et son retour suivant annoncé pour la fin de 1857. A l'aide de l'éphéméride de M. Yvon Villarceau, M. Mac-Lear, du Cap de Bonne-Espérance, observa la comète et constata une grande concordance entre sa position réelle dans le ciel et celle qu'on lui avait assignée par les calculs.

Par les observations de 1851 et celles de 1857-1858, M. Yvon Villarceau a déterminé les éléments de cette comète avec une précision assez grande pour pouvoir tenir compte des perturbations et construire une éphéméride qui, lors du retour de 1864, aurait pu être comparée aux observations si des circonstances défavorables, d'ailleurs prévues, n'avaient pas empêché de la retrouver.

M. Villarceau, entraîné vers d'autres recherches, ayant abandonné ce travail, il a été repris, avec son consentement, par M. Leveau. Cet astronome a calculé l'orbite de la comète en tenant compte des perturbations de Jupiter, Saturne, Mars, Vénus et la Terre. Il a pu déterminer de nouveau les éléments de la comète et fixer sa position dans le ciel pour le prochain retour en 1877.

* **ARRÊT** s. m. — **Encycl.** Chasse. Dès que le chien a reconnu la présence du gibier, il doit rester dans une immobilité absolue jusqu'à l'arrivée de son maître, à moins que la pièce ne soit éloignée ou qu'elle ne marche, car, dans ce cas, le chien doit suivre le gibier en se traînant sur le ventre. Nous avons dit comment on doit procéder pour dresser le chien *d'arrêt*, au mot CHIEN, tome II du *Grand Dictionnaire*, page 88.

* **ARRÊTÉ** s. m. — **Encycl.** Comptab. *Arrêté de compte*. En général, l'*arrêté* de compte peut être fait à la suite du compte même ou par acte séparé; cependant, celui qui a pour objet le compte rendu par un tuteur à son pupille ne peut avoir lieu qu'après un délai de dix jours. L'*arrêté* de compte peut être fait sous seing privé, mais il doit être fait en double. Il dégage le comptable de toute responsabilité; toutefois, les parties ont toujours le droit de rectifier les erreurs quand elles peuvent les établir par des preuves manifestes, droit qui, d'ailleurs, est presque toujours réservé par la mention « sauf erreur ou omission », par laquelle on termine l'*arrêté* de compte; mais le droit subsisterait, même en l'absence de cette mention.

ARRHAPHIQUE adj. (ar-ra-fi-ke — de *a* priv., et du gr. *raphé*, couture). Se dit d'un système de suture sans couture. V. RELIURE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*, page 914.

ARRHÉNOTOCIE s. f. (ar-ré-no-to-si). V. ARRÉNOTOKIE, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

ARRHIPHÉ, nymphe d'une grande beauté, une des compagnes de Diane. Poursuivie par Tmolus, roi de Lydie, auquel elle avait inspiré un violent amour, elle se réfugia dans le temple de Diane, mais n'en fut pas moins outragée et mourut de désespoir.

ARRHON, fils de Clymène, roi d'Orchomène. Il Fils d'Erymanthe et père de Psophis.

ARRIAS (Paul-Antoine), homme d'État espagnol, né en 1771, mort à Colombes, près de Paris, en 1828. Des l'âge de dix-neuf ans, il obtint, au concours, une chaire de physique à l'université de Valladolid. Il professa ensuite le droit et devint avocat près la chancellerie de Valladolid. A trente-deux ans, il était procureur général près la cour des alcades, et à trente-neuf, sous le roi Joseph Bonaparte, il entrait au conseil d'État et devenait presque aussitôt ministre de la justice et de la police. Après les événements de 1814, il se réfugia en France.

ARRIÈRE-CAVITÉ s. f. (a-rie-re-ka-vi-té). Anat. Cavité qui se forme en arrière du péritoine, ou celle qui se trouve en arrière des fosses nasales. ‖ Pl. ARRIÈRE-CAVITÉS.

* **ARRIGHI DE CASANOVA** (Louis-Honoré-Hyacinthe-Ernest), duc de Padoue. — Ancien membre des commissions mixtes dans Seine-et-Oise, il fut nommé ministre de l'intérieur au moment où éclatait la guerre d'Italie (5 mai 1859). A ce titre, il signa le décret d'amnistie du 15 août suivant et fit remise des avertissements donnés aux journaux. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on vît dans le duc de Padoue un partisan des idées modérées. On ignorait alors que, le 8 juin précédent, il avait adressé aux préfets une circulaire très-confidentielle, relativement aux mesures à prendre dans le cas où un événement grave amènerait la transmission du pouvoir au prince impérial. Dans cette circulaire, il ordonnait de dresser des listes de suspects comprenant « tous les hommes dangereux, républicains, orléanistes et légitimistes, par catégories d'opinion; » de faire exercer une surveillance sur les personnes inscrites sur ces listes et d'avoir des mandats tout prêts afin de faire opérer sans perte de temps les arrestations. Bien qu'il eût prouvé par la combien il était disposé à gouverner selon les traditions bonapartistes, le duc de Padoue se montra tellement inoffensif, qu'il dut céder son portefeuille à M. Billault le 1er novembre 1859. Comme fiche de consolation, on lui donna la grand'croix de la Légion d'honneur. A partir de ce moment, il se borna à siéger au Sénat sans faire parler de lui jusqu'à la fin de l'Empire. Rendu à la vie privée après le 4 septembre 1870, il vécut quelque temps dans la retraite, puis il devint un des membres les plus actifs du parti bonapartiste et un des directeurs du fameux comité de l'Appel au peuple. Après la chute de M. Thiers, le ministère de l'ordre moral s'empressa de nommer maire de la commune de Courson-d'Auray le duc de Padoue, qui était en outre membre du conseil général de Seine-et-Oise. Lors de la grande manifestation bonapartiste de Chiselhurst, le 16 mars 1874, on fut l'ex-ministre qui se chargea de lire, au nom des fidèles du parti, un compliment au jeune Louis Bonaparte, lequel lui répondit par un discours-manifeste, rédigé dit-on, par M. Rouher. A la suite de cette manifestation, le préfet Limbourg suspendit de ses fonctions de maire le duc de Padoue (18 mars). Une élection complémentaire ayant eu lieu, le 18 octobre 1874, dans le département de Seine-et-Oise, M. Arrighi posa sa candidature à l'Assemblée nationale, et déclara dans sa profession de foi nettement bonapartiste et affirma sa conviction que le pays, consulté, ramenerait sur le trône le fils de Napoléon III. A cette élection, 42,000 voix, mais il échoua néanmoins contre le candidat républicain, M. Senard, qui fut élu. Le 7 février 1875, il renouvela la même tentative en posant sa candidature contre celles de MM. Valentin et Kérati; mais, encore une fois, ce fut le candidat républicain, M. Valentin, qui l'emporta. Désespérant de se faire nommer dans le département de Seine-et-Oise, il s'adressa, le 20 février 1876, aux électeurs de l'arrondissement de Calvi, en Corse, et, cette fois, il fut élu membre de la Chambre des députés par 2,524 voix. Le duc de Padoue s'est rangé dans cette Chambre dans le groupe des bonapartistes cléricaux, avec lequel il n'a cessé de voter.

ARRIGONI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Mantoue à la fin du XVe siècle. Sa vie est peu connue; on sait seulement qu'il était professeur à Padoue. Voici la liste de ses ouvrages : *Madrigali* (Padoue, 1604, in-12); *Il Praterno amore, ovvero il Delio, favola pastorale in versi* (Padoue, 1610, in-12); des *Fables* latines (Venise, 1592, in-12).

ARRIGONI (Charles), musicien italien, né à Florence au XVIIIe siècle. Maître de chapelle du prince de Carignan et très-habile luthiste, il fut appelé à Londres par la Société des nobles, qui prétendait l'opposer à Haendel. Il a composé deux opéras : *Fernando*, joué à Londres en 1734, et *Esther*, exécuté à Vienne en 1738.

ARRIUS (Quintus), préteur romain du Ier siècle av. J.-C. Il battit Crixus, lieutenant de Spartacus, et lui tua 20,000 esclaves, mais fut à son tour battu par Spartacus. Nommé préteur en remplacement de Verrès, il fut assassiné pendant qu'il se rendait à son poste. — Son fils, de même nom que lui, était l'ami de Cicéron. Il mourut au moment où il briguait le consulat.

ARRIVABENE (Louis), poète et historien italien du XVIIe siècle. Il appartenait au clergé et était grand vicaire de l'évêque de Mantoue. On a de lui : *Dell' origine de' cavalieri* del tosone et di altri ordini*, avec treize sonnets et deux madrigaux (Mantoue, 1589, in-4o); *Dialogo delle cose più illustri della terra santa* (Vérone, 1592, in-8o); *Il Magno Vitei, primo re di China* (Vérone, 1597, in-4o); *Istoria della China*, avec une romance sur l'empereur Fo-hi (Vérone, 1599, in-4o), etc.

* **ARRIVÉ, ÉE** part. passé du v. Arriver. — Parvenu, qui a réussi, qui a atteint la position convoitée.

* **ARRIVER** v. n. ou intr. — Mar. Pivoter pour prendre le vent ou augmenter son effet sur les voiles.

* **ARROCHE** s. f. — *Arroche puante*, Nom vulgaire de la vulvaire.

ARROMANCHES, village de France (Calvados), cant. et à 2 kilom. de Ryes, arrond. et à 12 kilom. de Bayeux, dans un petit vallon, sur le bord de la mer; 533 hab. Établissement de bains de mer très-fréquenté pendant la belle saison; petit port. Eglise du XIIe siècle. « On a découvert en 1858, dit M. Adolphe Joanne, à Arromanches, des médailles antiques à l'effigie d'Apollon. A l'E. du village, on voit encore les restes d'un aqueduc gallo-romain, qui a son origine au mont de Ryes, où il recueillait probablement une partie des eaux qui forment le ruisseau d'Arromanches. C'est, dit-on, à la hauteur de ce village que, le 29 juillet 1388, périrent plusieurs vaisseaux de l'*Invincible Armada*. »

ARRON (Cecilia BOEHL D'), femme de lettres espagnole, plus connue sous le pseudonyme de **Fernand Caballero**. V. CABALLERO, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

* **ARRONDISSEMENT** s. m. — **Encycl.** On trouve d'autres détails sur ce sujet aux mots CONSEIL D'ARRONDISSEMENT et SOUS-PRÉFET, aux tomes IV et XIV du *Grand Dictionnaire*, et dans ce *Supplément*.

* **ARROSEMENT** s. m. — **Encycl.** Hortic. Pour que les *arrosements* produisent le meilleur effet possible, il est bon que l'eau dont on se sert ait une température égale à celle de l'atmosphère. Si elle provient d'un puits un peu profond, dont l'eau soit très-fraîche, il faut d'abord la laisser plusieurs heures dans un bassin, dans un réservoir ou dans le vaisseau même d'où elle doit être versée sur les plantes. Quand elle s'est mise en équilibre avec la température de l'air, on la répand sous forme de pluie, en se servant d'un arrosoir à pomme, et le premier *arrosement* doit presque toujours être peu abondant; au besoin, on le fait suivre d'un second *arrosement* plus considérable. Si l'eau était répandue avec trop de force, on risquerait de déchausser la plante ou de former une mare qui creuserait un trou dans la terre.

Les plantes grasses n'exigent que des *arrosements* très-modérés et peu fréquents; les plantes à fibres sèches et ligneuses doivent être arrosées plus souvent; mais il serait impossible de poser des règles fixes à cet égard, et l'expérience est le meilleur guide à suivre.

Les *arrosements* doivent être plus ou moins abondants, selon l'état de la température. Au printemps, quand la chaleur n'est pas encore très-forte et quand la végétation est en pleine activité, il faut éviter des *arrosements* trop copieux ou trop souvent répétés, qui retarderaient la végétation en refroidissant la terre, ou, ce qui est encore plus fâcheux, détermineraient un développement excessif des parties molles des végétaux, qui n'auraient plus la force nécessaire pour supporter les grandes chaleurs de l'été. En été, les plantes sont devenues assez robustes pour qu'on les arrose avec plus d'abondance; mais les *arrosements* doivent avoir lieu le soir, de peur que la chaleur du soleil n'absorbe trop promptement l'humidité du sol.

Il faut aussi prendre en considération la nature de la terre qu'on arrose. Une terre légère, presque sablonneuse, a besoin d'être arrosée souvent, parce que l'eau s'y perd très-vite et ne reste presque pas le temps à la surface; une terre forte et grasse conserve l'eau plus longtemps et veut être moins arrosée. L'exposition du nord n'exige pas non plus des *arrosements* aussi copieux que l'exposition du midi, parce que celle-ci perd très-vite la fraîcheur que lui apporte l'eau qu'on répand sur le sol.

L'eau, outre la propriété qu'elle a de fournir elle-même des éléments que les plantes s'assimilent, sert encore à favoriser l'assimilation des matières organiques distribuées comme engrais. Mais, quand on arrose des terres récemment fumées, il faut répandre peu d'eau à la fois; car une trop grande quantité de liquide emporterait avec elle les engrais dans le sein de la terre et les éloignerait du siége de la végétation, où leur présence est utile. Si le terrain est fortement tassé, il faut encore plus ménager la quantité de liquide, et, au contraire, augmenter la proportion des *arrosements* très-modérés et fréquents, de peur que l'eau, entraînée par la pente, n'emporte avec elle les matières organiques nécessaires à la vie des plantes. V. IRRIGATION, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

* **ARROSOIR** s. m. — **Encycl.** Zool. On a longtemps hésité sur la place qu'occupent les *arrosoirs* dans la série animale. Lister, qui leur donnait le nom de phallus marins, les plaçait dans le voisinage des dentales, des vermets et des serpules; Ebenstret les classait dans le genre taret; Linné les mit au nombre des serpules; Bruguière, enfin, créa pour eux le genre *arrosoir*, genre parfaitement caractérisé et qui a subsisté; mais la place du genre n'en demeurait pas moins incertaine. Aujourd'hui, les rapports des *arrosoirs* avec les tarets connus ne font plus de doute pour personne, et l'on n'hésite plus à les classer parmi les mollusques bivalves. Les *arrosoirs* sont donc définitivement mis du groupe des annélides tubicoles, où des apparences trompeuses les ont fait longtemps ranger. On a obtenu la preuve décisive de l'erreur commise dans ce classement lorsque l'animal de l'*arrosoir*, jusque-là inconnu, a été enfin découvert par Ruppel. Il est donc impossible désormais de ne pas reconnaître dans l'*arrosoir* un mollusque céphalé.

Ce genre est ainsi caractérisé : animal cylindrique, terminé postérieurement par deux siphons contractiles; lobes du manteau épais, soudés entre eux; abdomen surmonté d'un pied rudimentaire; deux branchies de chaque côté sur toute la longueur du siphon; tube testacé allongé, terminé antérieurement par un disque hérissé de courtes tubulures; petite coquille bivalve, régulière, symétrique, insérée sur le côté dorsal et antérieur du tube.

Les *arrosoirs* vivent, comme les fistulanes, enfoncés verticalement dans le sable. Les espèces vivantes sont peu nombreuses, et les deux espèces fossiles qu'on a signalées sont regardées comme douteuses.

* **ARROU**, bourg de France (Eure-et-Loir), cant. et à 14 kilom. de Cloyes; pop. aggl., 596 hab. — pop. tot., 2,712 hab. Église du XIIIe siècle avec beau portail.

* **ARROWSMITH** (John). — Il n'est pas fils d'Aaron Arrowsmith, comme nous l'avons dit dans les premiers tirages de la lettre A du *Grand Dictionnaire*; il est son neveu, et il est né à Winston en 1790.

ARROYO (Diego DE), peintre espagnol, né à Tolède en 1498, mort à Madrid en 1551. Ses succès dans la miniature sur vélin le firent connaître à la cour de Charles-Quint, qui le nomma peintre de son cabinet. Il orna les livres de la bibliothèque de la cathédrale de Madrid. Il excellait aussi dans le portrait.

* **ARS** ou **ARS-EN-RÉ**, ville de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., dans l'île de Ré, arrond. et à 35 kilom. de La Rochelle; pop. aggl., 2,080 hab. — pop. tot., 3,171 hab. Église du XIVe siècle, surmontée d'un clocher haut de 41 mètres, qui sert d'amer pour les navires.

ARSA, nom de deux anciennes villes d'Espagne, l'une dans la Bétique, l'autre dans la Tarraconaise. Il Ancienne contrée de l'Inde, en deçà du Gange, entre l'Indus et l'Hydaspe.

ARSACE II ou **TIRIDATE**. V. ce dernier nom, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

ARSACE III (et non Arsace II) **ARTABAN**, fils et successeur de Tiridate (217 av. J.-C.) Il s'empara de la Médie pendant l'absence d'Antiochus le Grand, mais fut ensuite complétement battu au retour de ce prince dans ses États et se ligua avec lui contre Eutydème, roi de Bactriane.

ARSACE IV PRIAPETIUS, fils et successeur du précédent, vers le commencement du IIe siècle av. J.-C. On ne connaît rien des événements de son règne, sinon qu'il régna quinze ans et eut trois fils : Phraates, Mithridate et Artaban.

ARSACE V ou **PHRAATES Ier**. V. ce dernier nom, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

ARSACE VI. V. MITHRIDATE, au tome XI du *Grand Dictionnaire*.

ARSAÈTE, une des Danaïdes, épouse d'Ephialte.

* **ARSAKIS** (Apostolos), médecin grec. — Il est mort à Bucharest, en 1864.

ARSÉNAMINE s. f. (ar-sé-na-mi-ne — de *arsenic*, et de *amine*). Syn. d'HYDROGÈNE ARSÉNIÉ. V. ARSÉNIÉ, ci-après.

ARSÈNE, prélat grec du XVIIIe siècle. Il était évêque d'Isinos et a écrit une *Histoire des variations de l'Église grecque*, dont il a été fait une traduction latine, publiée par Wichmann en 1829.

* **ARSENIC** s. m. — **Encycl.** *Recherche de l'arsenic dans les cas d'empoisonnement.* Ce subjet important a été traité d'une manière très-complète dans un article du *Dictionnaire de chimie* de Würtz que nous reproduisons :

La recherche de l'*arsenic* est une des opérations les plus sûres de la chimie analytique, grâce à la méthode de Marsh, chimiste écossais qui la fit connaître en 1836; cette méthode est fondée sur l'action de la chaleur sur l'hydrogène arsénié, gaz qui se produit chaque fois qu'un composé oxygéné de l'arsenic se trouve en présence d'hydrogène naissant. Lorsque l'on soumet à la chaleur rouge le gaz qui se dégage en pareil cas, on observe la production d'*arsenic* qui, si l'on opère dans un tube, se dépose en anneau noir, ou, si l'on enflamme le gaz, forme des taches noires sur un corps froid que l'on présente à la flamme. L'appareil de Marsh dans toute sa simplicité, et tel qu'il a été modifié par l'académie, consiste en une fiole ou en un petit flacon à deux tubulures, dans lequel on produit un dégagement d'hydrogène au moyen de zinc pur et d'acide sulfurique également pur.

L'hydrogène qui se dégage traverse un tube un peu large, rempli de coton pour retenir les gouttelettes d'eau entraînées par le dégagement gazeux; il doit, s'il est pur, brûler avec une flamme pâle qui est toujours colorée en jaune par la soude du verre; sa flamme ne doit produire aucun phénomène autre que le dépôt d'eau sur un corps froid, tel qu'une plaque de porcelaine, avec lequel on l'écrase.

Il est essentiel de faire cet essai préliminaire, car le zinc, l'acide sulfurique, l'acide chlorhydrique du commerce renferment très-souvent de petites quantités d'*arsenic* dont il faut les priver si l'on en reconnaît la présence. Un zinc pauvre en fondues, en résidu grenu, ne donnera presque pas de gaz; quand on veut analyser un zinc riche en fondues, on le dissout dans l'acide chlorhydrique et traite la liqueur par de l'hydrogène sulfuré, qui donnera un précipité de trisulfure d'*arsenic*.

L'hydrogène arsénié réduit de même les sels d'or. Quant à l'hydrogène antimonié, il donne lieu aux mêmes réductions, mais la liqueur ne renferme en solution que l'excès de sel métallique.

— Examen des taches et des anneaux. L'existence des taches et des anneaux ne peut pas faire conclure immédiatement à la présence de l'*arsenic*, il faut en déterminer soigneusement la nature; en effet, l'*arsenic* n'est pas seul capable de les produire, l'antimoine est dans le même cas; il faut donc savoir les distinguer. En outre, il peut se produire accidentellement des taches lorsque, le dégagement de gaz étant très-tumultueux, un peu de liquide peut être entraîné dans la flamme, qui peut alors produire des taches de zinc provenant de la réduction du sel de zinc; ces taches disparaissent à l'air en s'oxydant. Enfin, on désigne sous le nom de taches décrasse des taches qui se produisent lorsque les matières animales dans lesquelles on recherche le poison ont été incomplétement détruites; ces taches sont formées de matières charboneuses; elles ne sont attaquées qu'avec une grande difficulté par l'acide azotique même bouillant.

Lorsque l'on fait passer le gaz qui se dégage à travers un tube de verre chauffé vers le rouge et entouré de clinquant pour empêcher sa déformation, la flamme cesse de présenter les caractères d'une flamme arsenicale, ou au moins ces caractères sont-ils très-peu atténués; mais on remarque un peu au delà de la partie chauffée du tube un anneau noir miroitant *d'arsenic* métallique. On peut former une série d'anneaux avec un même tube; à cet effet, on étrangle le tube en plusieurs endroits et on chauffe successivement les différentes portions du tube, qu'on peut entièrement successivement les unes des autres pour soumettre chaque anneau à des essais particuliers.

Ces taches et ces anneaux présentent certains caractères chimiques sur lesquels nous reviendrons plus loin.

L'hydrogène arsénié présente la propriété de réduire la solution d'azotate d'argent en mettant de l'argent en liberté; en même temps, il se forme de l'acide arsénieux qui reste en dissolution; de là, un moyen nouveau de reconnaître la présence de l'hydrogène arsénié; on fait passer le gaz, soit immédiatement, soit après l'avoir fait traverser un tube chauffé, pour produire des anneaux, dans une solution d'azotate d'argent; de cette manière, on est sûr de ne point laisser échapper *d'arsenic*. Pour retrouver l'*arsenic* dans la solution argentique, on filtre celle-ci et on la neutralise exactement par l'ammoniaque; l'acide arsénieux, s'il s'en est formé, se dépose à l'état d'arséniate d'argent jaune; on peut aussi précipiter l'excès d'argent par de l'acide chlorhydrique et traiter la liqueur par de l'hydrogène sulfuré, qui donnera un précipité de trisulfure d'*arsenic*.

L'hydrogène arsénié réduit de même les sels d'or. Quant à l'hydrogène antimonié, il donne lieu aux mêmes réductions, mais la liqueur ne renferme en solution que l'excès de sel métallique.

— Examen des taches et des anneaux. L'existence des taches et des anneaux ne peut pas faire conclure immédiatement à la présence de l'*arsenic*, il faut en déterminer soigneusement la nature; en effet, l'*arsenic* n'est pas seul capable de les produire, l'antimoine est dans le même cas; il faut donc savoir les distinguer. En outre, il peut se produire accidentellement des taches lorsque, le dégagement de gaz étant très-tumultueux, un peu de liquide peut être entraîné dans la flamme, qui peut alors produire des taches de zinc provenant de la réduction du sel de zinc; ces taches disparaissent à l'air en s'oxydant. Enfin, on désigne sous le nom de taches décrasse des taches qui se produisent lorsque les matières animales dans lesquelles on recherche le poison ont été incomplétement détruites; ces taches sont formées de matières charboneuses; elles ne sont attaquées qu'avec une grande difficulté par l'acide azotique même bouillant.

Voyons maintenant la marche à suivre dans une expertise médico-légale. Le poison peut se trouver dans des restes d'aliments, dans les matières des vomissements; le plus souvent, il se trouve dans le tube digestif ou dans les organes, notamment dans le foie. Quelquefois il se rencontre à l'état solide, en petits grains blancs disséminés dans les produits de vomissement, ou tapissant l'intérieur du tube digestif; dans ce cas, il est facile de le caractériser; on recueille soigneusement ces petits grains pour les soumettre aux épreuves suivantes : on en introduit quelques parcelles au fond d'un petit tube effilé, en verre très-réfractaire, et on place un peu plus haut un petit cylindre de charbon; on porte le charbon au rouge, puis on chauffe les grains blancs; s'ils sont formés d'anhydride arsénieux, celui-ci, passant en vapeur sur le charbon chauffé, sera réduit et donnera un peu plus loin un anneau noir d'*arsenic* métallique.

On mélange la substance blanche avec du cyanure et au carbonate de potassium et on chauffe ce mélange par un petit tube fermé par un bout; il se forme un anneau d'*arsenic*.

On introduit la substance, dissoute dans l'eau, dans l'appareil de Marsh. Enfin, on la traite par l'acide sulfhydrique, après l'avoir dissoute dans l'acide chlorhydrique, et on recueille le sulfure jaune qui se forme dans le cas où les grains blancs sont de l'anhydride arsénieux.

— Méthodes de destruction préalable des matières organiques. Lorsque le poison n'a pas été ainsi retrouvé en nature, il faut le rechercher dans les différents organes; à cet effet, il faut détruire la matière organique et on a recommandé pour cela plusieurs méthodes.

1° *Méthode de Flandin et de Danger.* Cette méthode consiste à détruire les matières organiques par l'acide sulfurique; on chauffe la matière, arrosée d'un cinquième de son poids environ d'acide, dans une capsule, sur un feu modéré; le mélange donne une bouillie brune qui se charbonne de plus en plus; on élève peu à peu la température jusqu'à ce que l'on ait chassé l'acide sulfurique, puis on reprend le charbon par un peu d'acide azotique pour transformer en acide arsénieux ou arsénique le sulfure d'arsenic qui peut se trouver dans la masse; on évapore derechef et on reprend enfin par l'eau bouillante; la liqueur filtrée est alors soumise à l'appareil de Marsh. Cette méthode présente un inconvénient sérieux; si les matières renferment du chlorure de sodium, ce qui est généralement le cas, il peut se former du chlorure d'*arsenic* qui est volatil et qui échappe ainsi aux recherches; on remédie en partie à cet inconvénient en opérant la calcination dans un appareil distillatoire; mais l'opération est alors plus longue et plus difficile à mener.

2° *Destruction par l'acide chlorhydrique et le chlorate de potassium.* On introduit les matières dans une fiole ou dans une capsule chauffée au bain-marie; on y ajoute de l'acide chlorhydrique, de manière à en faire une bouillie claire, puis on y ajoute par petites portions du chlorate de potassium cristallisé; les oxydes de chlore qui prennent naissance agissent vivement sur les matières organiques; la liqueur se colore en jaune et finit par s'éclaircir; quand ce point est atteint, on laisse refroidir et on filtre. La liqueur renferme tout l'*arsenic* à l'état d'acide arsénique qu'on peut précipiter à l'état de sulfure, en ayant soin d'opérer à chaud et d'attendre vingt-quatre heures, l'acide arsénique étant précipité très-lentement par l'hydrogène sulfuré. Ce sulfure peut alors être recueilli et soumis à des épreuves directes, ou transformé en composés oxygénés de l'*arsenic* pour être examiné à l'appareil de Marsh.

3° *Destruction par le chlore.* Ce procédé est très-simple et très-rapide, quoique moins expéditif que le précédent. Il consiste à faire passer à froid un courant de chlore à travers les matières animales mises en suspension dans l'eau jusqu'à leur destruction complète (Jacquelain).

4° *Destruction par l'eau régale.* On chauffe les matières suspectes avec de l'eau régale dans une capsule de porcelaine ou d'un récipient contenant de l'eau; l'*arsenic* passe à la distillation à l'état de chlorure, qui est décomposé par l'eau (Mandelin et Serre aîné).

5° *Destruction par l'acide azotique et par l'azotate de potassium.* On chauffe au bain de sable les matières organiques avec de l'acide azotique concentré, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une bouillie jaune et homogène; on sature ensuite celle-ci par du carbonate de potassium; on y ajoute un excès d'azotate de potassium, on évapore à sec et on calcine la masse saline dans un grand creuset; la matière organique non encore détruite brûle alors avec déflagration et l'*arsenic* se trouve entièrement transformé en arséniate. La masse renfermée dans le creuset à la fin de la calcination doit être blanche. On la reprend par de l'eau, on la traite par l'acide sulfurique pur pour chasser tout l'acide azoteux et l'acide azotique, puis on fait passer dans la solution aqueuse un courant d'acide sulfureux pour réduire l'acide arsénique, et enfin on précipite l'acide arsénieux à l'état de sulfure d'*arsenic* (Wöhler).

6° *Traitement par l'acide sulfurique et le chlorure de sodium.* L'acide arsénique traité par l'acide sulfurique en présence du chlorure de sodium se transforme en chlorure d'*arsenic* volatil. Cette réaction a servi à R. Schneider à établir un procédé de recherche de l'*arsenic* dans les cas d'empoisonnement. On introduit les matières suspectes dans une cornue avec une quantité notable de chlorure de sodium, puis on ajoute peu à peu, par un tube de sûreté, de l'acide sulfurique et l'on distille; le chlorure d'*arsenic* se condense dans le récipient; celui-ci est terminé par un tube à dégagement contenant de l'eau destinée à retenir le chlorure d'*arsenic* qui ne se serait pas condensé. Il faut avoir soin que l'acide sulfurique ne soit jamais en excès, car il donnerait naissance à de l'acide sulfureux. On étend ensuite le produit de la distillation par de l'eau et on précipite l'acide arsénieux formé par l'hydrogène sulfuré.

Zenger a quelque peu modifié ce procédé; il distille les matières animales à plusieurs reprises avec de l'acide chlorhydrique, précipite la liqueur distillée par l'hydrogène sulfuré, transforme le sulfure d'*arsenic* en arséniate de sodium et calcine enfin celui-ci avec de l'oxalate de sodium; cette calcination se fait dans un tube de 0m,003 à 0m,004 de diamètre, effilé à une extrémité pour pouvoir le fermer aisément; on mélange l'arséniate avec dix fois son poids d'oxalate et on recouvre ce mélange dans le tube d'une petite couche d'oxaiate; on commence par chauffer cette couche de manière à remplir le tube d'oxyde de carbone, on le ferme ensuite à la lampe et on calcine le mélange; l'arséniate de sodium est réduit et il se forme un sublimé d'*arsenic* métallique; si l'on veut hermétiquement fermé, il ne peut point y avoir de pertes.

— *Emploi de la dialyse pour la recherche de l'acide arsénieux.* La dialyse peut servir dans les recherches médico-légales à séparer l'acide arsénieux des matières animales qui l'accompagnent; elle présente ce grand avantage de ne nécessiter l'emploi d'aucun réactif. Le liquide dyalisé est immédiatement propre aux recherches analytiques.

— *Recherche de l'arsenic par la pile.* Ce procédé, d'abord indiqué par Gaultier de Claubry, a été repris par Bloxam. L'appareil qu'il recommande pour séparer l'*arsenic* des matières animales consiste en une cloche de 0m,40 cubes environ de capacité, fermée dans le bas par un diaphragme poreux et destinée à recevoir les matières suspectes. Cette cloche est tubulée à sa partie supérieure et munie d'un bouchon dans lequel s'engage un tube recourbé, en verre peu fusible, et un fil de platine pour servir d'électrode négative. La cloche plonge dans un vase contenant de l'acide sulfurique étendu, dans lequel plonge une lame de platine communiquant avec le pôle positif de la pile. Si les matières suspectes, que l'on a délayées dans de l'alcool pour empêcher qu'elles ne moussent, renferment de l'*arsenic*, celui-ci se dégage à l'état d'hydrogène arsénié, qui est obligé de traverser le tube de verre qui surmonte la cloche; en chauffant ce tube, l'hydrogène arsénié est décomposé et donne un anneau métallique.

Pour que cette méthode donne de bons résultats, il faut que les matières animales soient d'abord détruites en partie par les moyens ordinaires; lorsque l'*arsenic* se trouve à l'état d'acide arsénique, il faut le réduire par le sulfite de soude ou par l'hydrogène sulfuré; dans ce cas, l'anneau qui se forme est un anneau jaune de sulfure d'*arsenic*, soluble dans le carbonate d'ammoniaque; il est probable que l'hydrogène arsénié et l'hydrogène sulfuré se dégagent simultanément et s'agissent l'un sur l'autre que sous l'influence de la chaleur.

— *Procédé de Reinsch.* Une solution arsénieuse, même étendue, acidulée d'acide chlorhydrique, portée à l'ébullition avec une lame de cuivre, occasionne sur celle-ci un dépôt d'un gris d'acier qui est, non de l'arsenic libre, mais un alliage d'arsenic et de cuivre; suivant Lippert, cet alliage renferme 32 pour 100 d'*arsenic*, et correspondrait, par conséquent, à la formule Cu^8As^3; suivant d'autres, la composition de cet alliage est représentée par Cu^3As^2. Quoi qu'il en soit, ce dépôt, soumis à l'action de la chaleur, perd la totalité de son *arsenic*, et si l'on opère dans un courant d'air, il donne un sublimé d'anhydride arsénieux cristallisé; il ne reste plus qu'à reconnaître ce sublimé aux réactions caractéristiques de l'*arsenic*.

La formation seule d'un dépôt sur le cuivre ne prouve rien, attendu qu'un grand nombre de métaux produisent un semblable dépôt; il faut donc soumettre la lame de cuivre à l'action de la chaleur. La présence des matières organiques ne gêne pas l'emploi de cette méthode, dont la sensibilité est extrême, car, suivant Reinsch, elle peut déceler dans une liqueur la présence de 1/500,000 environ de son poids d'*arsenic*. Il y a cependant une précaution à prendre; c'est de faire en sorte que la liqueur sur laquelle on opère ne renferme pas l'*arsenic* à l'état d'acide arsénique, car celui-ci ne donne pas de dépôt sur le cuivre (G. Werther), ou du moins il n'en donne que dans des circonstances particulières; on remédie facilement à cet inconvénient en soumettant d'abord la liqueur à l'action de l'acide sulfureux ou d'un sulfite.

Les combinaisons arsenicales insolubles dans l'eau ou l'acide azotique sont, pour la plupart, solubles dans l'eau régale. Si l'on a affaire à un composé insoluble dans cet agent, il faut le fondre avec du carbonate sodique, ou avec du salpêtre, si c'est un arséniure.

ARSENICISME s. m. (ar-sé-ni-si-sme — rad. *arsenic*). Intoxication arsenicale, syn. d'ARSÉNICISME.

ARSÉNICOXYDE s. m. (ar-sé-ni-ko-ksi-de — de *arsenic*, et de *oxyde*). Miner. Nom générique des minéraux qui contiennent des oxydes d'arsenic.

* **ARSÉNIÉ** adj. — **Encycl.** L'hydrogène *arsénié* ou arsénuré, hydrure d'arsenic gazeux, **arséname**, AsH^3, correspond à l'ammoniaque et à l'hydrogène phosphoré; il est le type d'une série de composés organiques nommés *arsines*. Ce gaz a été découvert par Scheele; on l'obtient en faisant agir l'acide chlorhydrique sur un alliage de zinc et d'arsenic; Serullas l'a obtenu par l'action de l'eau sur un alliage où il entre 2 parties de sulfure d'antimoine, 2 parties de crème de tartre et 1 partie d'acide arsénieux. L'hydrogène *arsénié*, qui est un poison très-redoutable, prend naissance des que l'hydrogène naissant se trouve en présence d'une certaine raison réductible d'arsenic. Il est incolore, d'une odeur alliacée très-forte; il produit des nausées et des vertiges. Il devient liquide, à la pression ordinaire, à — 40°. Il se dissout dans cinq fois son volume d'eau purgée d'air; mais au contact de l'air la solution abandonne de l'arsenic métallique.

Lorsqu'on enflamme un jet de ce gaz, il brûle avec une flamme verdâtre et répand des fumées d'acide arsénieux; si l'on présente à cette flamme une plaque froide de porcelaine, la plaque se recouvre d'une tache noire, qui n'est autre chose que de l'arsenic. L'action du chlore sur l'hydrogène *arsénié* est très-énergique; chaque bulle que l'on y fait passer produit une lueur et un dépôt d'arsenic; ce gaz lui-même, en passant dans un excès de chlore, produit une violente inflammation qui peut briser la cloche dans laquelle on opère. L'iode et le brome exercent une action de même nature, mais moins énergique.

ARSÉNIOSIDÉRITE s. m. (ar-sé-ni-o-si-dé-ri-te — de *arsenic* et de *sidérite*). Arséniate ferrico-calcique hydraté, qui se présente sous forme de masses globuleuses brun jaunâtre, et qui ressemble à l'or massif. ‖ On dit aussi ARSÉNOCROCITE.

* **ARSENNE** (Louis-Charles), peintre. — Il est mort à Paris en 1855. Outre l'ouvrage de lui que nous avons cité, on lui doit : *Intervention de l'Etat dans les beaux-arts* (1830, in-8°).

ARSÉNOCROCITE s. m. (ar-sé-no-kro-si-te). V. ARSÉNIOSIDÉRITE, ci-dessus.

ARSÉNOLITHE s. m. (ar-sé-no-li-te — de *arsenic*, et du gr. *lithos*, pierre). Acide arsénieux anhydre octaédrique. On rencontre ce corps accidentellement dans les mines de Saxe et de Bohême.

ARSENPHYLLITE s. m. (ar-sènn-fi-li-te — de *arsenic*, et du gr. *phullon*, feuille). Acide arsénieux anhydre, isomorphe avec la valentinite et présentant la même composition que l'arsénolithe.

ARSHI ou **le Sublime** (CHAKI, dit), poëte turc, né à Yeni-Bazar (Roumélie), mort en 1570. Elève d'un habile faiseur de charades, il se distingua lui-même par son talent à tourner les chronogrammes.

ARSIA, petit fleuve de l'Italie ancienne. Il limitait cette péninsule au N.-E., entre l'Istrie et l'Illyrie, et se jetait dans le golfe Flanatique, formé par la mer Adriatique.

ARSINE s. f. (ar-si-ne). Combinaison de l'arsenic avec un radical d'alcool.

— **Encycl.** Les principales combinaisons de l'arsenic avec les radicaux d'alcool sont les arsénéthyles et les arsenméthyles. Parmi les arsénéthyles, on distingue l'arsenmonéthyle $As(C^2H^5)$, l'arsendiéthyle ou éthylcacodyle $2(C^2H^5)^2As$, la triéthylarsine $As(C^2H^5)^3$, le tétréthylarsonium $(C^2H^5)^4AsI$. Parmi les arsenméthyles, on connaît l'arsenmonométhyle AsMe ou $As(CH^3)$, l'arsendiméthyle ou cacodyle $AsMe^2 = As(CH^3)^2 = Kd$, l'arsentriméthyle ou triméthylarsine Me^3As ou $(CH^3)As$ et l'arsenméthylium ou tétraméthylarsonium Me^4AsI.

ARSINOÉ, fille de Leucippe et sœur de Phœbé et d'Hilaïre, les épouses de Castor et de Pollux. Suivant quelques auteurs, elle est la mère d'Esculape, qu'elle eut d'Apollon, d'autres disent d'Arsippus. Arsinoé avait un temple à Sparte. ‖ Nourrice d'Oreste. Elle est appelée aussi Laomédie. ‖ Une des Hyades. ‖ Fille de Phégée et épouse d'Alcméon, la même qu'Alphésibée. V. ce dernier mot, dans ce *Supplément*. ‖ Fille de Nicocréon, roi de Chypre, et amante d'Arcéophon. V. ce dernier mot, dans ce *Supplément*.

ARSINOITES NOMOS, une des sept contrées de l'Egypte qui formaient l'Heptanomide. Elle avait pour capitale Arsinoé et produisait du vin estimé.

ARSINOUS, roi de Ténédos et père d'Hécamède. V. ce dernier mot, dans ce *Supplément*.

ARSIPPUS, père d'Esculape, d'après Cicéron.

ARSOUF ou **ARZOUF**, village de Syrie, à 14 kilom. de Jaffa, sur la Méditerranée. « Arsouf, dit M. Isambert, est l'antique *Apollonia* mentionnée par Josèphe, Pline et Ptolémée, entre Césarée et Joppé, mais dont l'histoire est inconnue, bien qu'elle paraisse avoir été détruite par les Juifs et rebâtie par Gambinius l'an 57 après J.-C. Au temps des croisades, elle est nommée *Assor*, ou *Assur*, ou *Arzuffum*. Godefroy de Bouillon ne put s'en emparer, mais Baudouin Ier l'emporta en 1102. Prise par Saladin, reprise par Richard Cœur de Lion en 1191, fortifiée par saint Louis en 1251, elle fut prise et rasée par Bibars Bondoukdar. Les ruines d'Arsouf occupent une hauteur près du rivage, ou l'on voit quelques débris d'un château. Les restes des murailles et de la ville ont presque tous disparu sous les broussailles. La ville possédait deux petits ports. »

ARSOUILLER v. n. ou int. (ar-sou-llé; *ll* mll. — rad. *arsouille*). Se conduire en arsouille, fréquenter des arsouilles.

* **ARS-SUR-MOSELLE**, ancienne ville de France (Moselle). — Cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, cette ville est aujourd'hui comprise dans l'Alsace-Lorraine (cercle et à 10 kilom. de Metz); 5,000 hab. Forges et hauts fourneaux.

Art d'être grand-père (L'), par Victor Hugo. V. GRAND-PÈRE dans ce *Supplément*.

ARTABACÈNE, ancienne ville d'Asie (pays de Hérat), restaurée par Antiochus. Elle avait 10 kilomètres de tour et était la rivale d'Alexandrie pour l'ancienneté et la magnificence.

ARTABRI ou **AROTREBATES**, ancien peuple d'Espagne, qui faisait partie des *Callaïci* et s'étendait sur la côte occidentale de l'Hispanie jusqu'au cap Finistère.

ARTAÏUS, surnom de Mercure, patron des boulangers, chez les Gaulois.

ARTAKI, en turc *Erdek*, village et port de la Turquie d'Asie (Anatolie), sur la mer de Marmara, à 125 kilom. S.-O. de Constantinople. Artaki est situé à l'O. des ruines de Cyzique, sur un petit cap, en face d'un îlot du même nom. « C'était, dit M. Isambert, une ville très-ancienne mentionnée par Hérodote, et que les Phéniciens brûlèrent dans la guerre des Perses. Elle n'existait plus au temps de Pline. Elle fut relevée par les empereurs grecs. On y voit encore des fortifications byzantines ou génoises, faites avec des débris rapportés de Cyzique. Une vigne qui domine la ville renferme un mur en blocs de marbre blanc, peut-être antérieur à l'invasion des Phéniciens. »

ARTAMOV (Piotre), pseudonyme du comte de Lafite de Pellepore. V. LAFITE DE PELLEPORE, dans le *Grand Dictionnaire*, tome X.

ARTAMUS s. m. (ar-ta-muss). Arachn. Genre d'aranéides, de la famille des thomisides, comprenant quatre espèces.

ARTAPHERNE, lieutenant d'Artaxerce, roi des Perses. Envoyé, en 425 av. J.-C., auprès des Spartiates qui étaient en guerre avec les Athéniens, il tomba entre les mains de ceux-ci, fut conduit à Athènes, mais renvoyé, l'année suivante, dans son pays, où il n'arriva qu'après la mort d'Artaxerce.

ARTARÍO (Joseph), sculpteur suisse, né à Arcegno, près de Lugano, dans le canton du Tessin, en 1697, mort à Cologne en 1760. Son père, Baptiste Artario, qui était un architecte distingué, lui donna les premières leçons. Joseph Artario étudia ensuite à Rome, voyagea en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et se fixa auprès de l'électeur de Cologne. Ses œuvres, imitations de l'antique, fort estimées de son temps, sont aujourd'hui peu connues.

* **ARTAUD** (Joseph-François), archéologue français. — Son père, qui était commerçant à Lyon, le destina à l'industrie; toutefois, il renonça bientôt à cette carrière pour étudier la peinture et fit le voyage d'Italie. Il prit alors le goût de l'archéologie et, de retour à Lyon, tout en continuant de peindre, il fit une étude toute particulière des mosaïques qu'il trouva à Lyon et dans les villes du Midi. Nommé directeur de l'Ecole des beaux-arts de Lyon et du musée de cette ville, il fut en quelque sorte le créateur de ce dernier établissement, qu'il s'occupa incessamment et avec une ardeur passionnée à enrichir de tableaux et d'objets d'antiquité. Dans ses recherches archéologiques, Artaud découvrit un moule de vases antiques avec lequel il parvint à fabriquer assez bien des vases imités. Outre des notices intéressantes sur des antiquités, publiées dans divers recueils, on lui doit : *Cabinet des antiques du musée de Lyon; Notice des inscriptions antiques du musée de Lyon; Galerie des tableaux du musée de Lyon; Voyage dans les catacombes de Rome* (1810); les *Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France, avec explications* (Paris, 1818, 50 pl. in-fol.); *Lyon souterrain* ou *Observations archéologiques et géologiques* faites dans cette ville depuis 1794 jusqu'en 1836 (Lyon, 1846, in-12), ouvrage posthume, etc. Le portrait d'Artaud, peint par lui-même, se trouve au musée de Lyon.

ARTAUD-HAUSSMANN (Louis-Charles-Marie-Emmanuel, baron), administrateur, né à Paris en 1842. Fils du littérateur Nicolas-Louis Artaud, qui avait épousé la sœur du baron Haussmann, il obtint, en 1864, de joindre au nom de son père celui du préfet de la Seine. Ayant achevé ses études de droit, il entra comme auditeur au conseil d'Etat, le 1er janvier 1865, et, quelque temps après, il fut nommé commissaire du gouvernement au conseil de préfecture de la Seine. En 1868, M. Artaud-Haussmann visita l'Orient et la Palestine. Après la chute de l'Empire, il est rentré dans la vie privée. Il a édité un ouvrage posthume de son père, sous le titre d'*Etudes sur la littérature depuis Homère jusqu'à l'époque romantique* (1863, in-8°), et on lui doit une traduction du *Tournoi poétique de la Wartbourg* (1865, in-8°), poëme allemand auquel il a joint une étude sur la poésie chevaleresque allemande pendant le moyen âge.

ARTÉMICHÉ, fille de Cleinis et d'Harpé. Elle fut changée en oiseau par les dieux. V. CLEINIS, dans ce *Supplément*.

ARTÉMIDES, nom patronymique des sept filles de Chronos et d'Astarté, dans la mythologie phénicienne. Elles portent aussi le nom de Titanides.

ARTÉMISE s. f. (ar-té-mi-ze). Planète télescopique, découverte par Watson le 16 septembre 1868. Voici les éléments de cette planète :

Moyen mouvement diurne.	969",7656
Durée de la révolution sidérale.	1,336j,405
Distance moyenne au soleil	2,374432
Excentricité.	0,1749276
Longitude du périhélie. . .	256° 37' 44"
Longitude du nœud ascendant.	188° 2' 38"
Inclinaison	21° 31' 15"

Artémise (*Artemisia*), opéra italien, musique de Cimarosa; représenté à Venise en 1801. C'est un chef-d'œuvre. Cimarosa en a refait cependant la musique, qui est restée en manuscrit. Le cardinal Consalvi, ami du compositeur, donne les plus grands éloges à la seconde *Artémise* dans ses mémoires publiés récemment par M. Crétineau-Joly.

ARTÉMISIUS s. m. (ar-té-mi-zi-uss — du nom *Artémis*). Chronol. Septième mois de l'année des Macédoniens et deuxième de celle des Lacédémoniens.

* **ARTENAY**, bourg de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. d'Orléans, station du chemin de fer de Paris à Orléans; pop. aggl., 870 hab. — pop. tot., 1,015 hab. Dans la dernière guerre entre les Prussiens et la France, un combat fut livré près d'Artenay. Le baron Von der Tann commandait le 1er corps bavarois, et nos troupes se défendirent vaillamment ; mais, accablées par le nombre, elles durent chercher un refuge dans la forêt d'Orléans. V. ORLÉANS (combat et prise d'), au tome XI du *Grand Dictionnaire*, page 1479.

ARTESINO (MONTE), montagne de Sicile, au N. de Calascibetta, ville de 5,000 hab., située à environ 150 kilom. de Palerme et à 110 kilom. de Catane; 1,212 mèt. d'altitude. « Cette montagne, dit M. A.-J. Du Pays, placée au centre de la Sicile, presque au point de rencontre des lignes qui divisent l'île en trois vallées : Valdemone, Valdenoto, Valdimazzara, offre un observatoire intéressant pour étudier le relief général de l'île. »

Artevelde (PHILIPPE D'), étude dramatique anglaise, par M. Taylor (1845, in-8°). Cette œuvre remarquable a fondé la haute réputation de son auteur en Angleterre. *Philippe d'Artevelde* est une chronique dramatique en deux parties, formant chacune une sorte de tragédie complète. Le poëme s'ouvre au moment où les Gantois sont réduits à la famine après la défaite de Nevèle. Le parti des riches travaille sous main à acheter à tout prix le pardon du comte de Mâle; le bas peuple est découragé. Van den Bash (ou Dubois), autrefois serviteur de Jean Hyons et maintenant chef des chaperons blancs, s'efforce en vain de maintenir son autorité par la terreur; il sent qu'il faut un autre homme que lui pour gouverner la ville et la décider à continuer la guerre. C'est alors qu'il songe au fils de Jacques Artevelde, au jeune Philippe, qui, jusque-là, « avait passé sa vie à muser et à pêcher dans la Lys, » et qu'il le fait accepter pour chef aux Gantois, dans l'espoir d'exercer le pouvoir sous son nom. Telle est l'analyse de ce poëme dramatique. « Ce qui saisit dans l'œuvre de M. Taylor, dit M. Milsand, et ce qui décèle tout d'abord l'homme supérieur, c'est la position qu'il a prise pour juger la lutte des communes de Flandre et de leur seigneur. La violence, on s'en aperçoit, ne lui est pas sympathique; il sait que le danger contre lequel on ne saurait s'entourer de trop de précautions est surtout dans l'autorité. Mais sous les justes griefs des opprimés, poussés à l'émeute par les abus du pouvoir, il distingue fort bien les instincts irréfléchis, les enthousiasmes ignorants, les caprices et les passions individuelles, qui s'apprêtent à profiter des digues renversées pour se déchaîner à l'aventure. Danger pour l'autorité et pour la liberté à la fois. » Le caractère d'Artevelde, son amour épisodique pour Elena sont admirablement décrits, et le style magistral de cette œuvre assure à son auteur, dans la littérature, une place très-importante.

Artevelde (LA VEUVE DE JACQUES VAN), tableau de M. Ferdinand Pauwels; au musée de l'Etat, à Bruxelles. La ville de Gand, cernée par Louis de Mâle et les nombreux chevaliers français qu'il avait à sa solde, se trouvait dans la plus extrême détresse; les magistrats firent un appel au patriotisme des citoyens. La veuve de Jacques van Artevelde, portant encore le deuil de son illustre époux, répond des premières à cet appel. Tel est l'épisode de l'histoire de Flandre qui a été retracé par M. Pauwels. La composition est noble et grave comme le sujet. Il y a quelque chose de touchant à voir cette noble femme, qui, faisant taire sa douleur et son ressentiment pour n'écouter que son patriotisme, vient remettre ce qu'elle possède de plus précieux aux magistrats de la ville en danger. Elle s'avance, silencieuse et digne, au milieu de ses trois jeunes fils que, dans un jour d'égarement, les Gantois ont rendus orphelins. Les magistrats émus se lèvent pour recevoir la veuve de Van Artevelde, tandis que la foule, saisie d'admiration, se presse à la porte de l'enceinte.

M. Pauwels a bien rendu cette scène pathétique. Le groupe de la mère et des enfants est particulièrement réussi. Les personnages, excellents d'attitude et d'expression, sont un peu disposés comme les figures d'un bas-relief. On ne peut souhaiter, du reste, une couleur plus finement nuancée, plus délicate, plus harmonieuse. Ce tableau a figuré à l'Exposition universelle de 1867.

ARTH, bourg de Suisse, canton de Schwitz, à l'extrémité S. du lac de Zug, à l'entrée de la vallée de Goldau, entre la base du Rigi et le Rossberg; 2,447 hab. catholiques. Un terrible éboulement de montagnes, qui eut lieu en 1806, a donné à ce bourg une sinistre notoriété.

* **ARTHEZ** et non **ARTHIS**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. d'Orthez, sur une colline très-élevée; pop. aggl., 761 hab. — pop. tot., 1,427 hab.

* **ARTHON**, village de France (Loire-Inférieure), cant. et à 10 kilom. de Pornic; pop. aggl., 911 hab. — pop. tot., 2,304 hab.

ARTHOSTÈME s. m. (ar-to-stè-me). Bot. Genre d'arbres, de la famille des conifères. ‖ Syn. de GNET.

ARTHRECTASIE s. f. (ar-trè-kta-zî — du gr. *arthron*, articulation; *ektasis*, dilatation). Dilatation des articulations.

ARTHRÉNIENS s. m. pl. (ar-tré-ni-ain — rad. *arthrénie*). Helminth. Famille de vers intestinaux, ayant pour type le genre arthrénie.

ARTHRITIDE s. f. (ar-tri-ti-de — rad. *arthrite*). Affection cutanée qui est un symptôme de l'arthrite.

ARTHRITIS s. f. V. ARTHRITE, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

ARTHRITISME s. m. (ar-tri-ti-sme — rad. *arthrite*). Etat général qui favorise les maladies articulaires.

ARTHROGRYPOSE s. f. (ar-tro-gri-pô-ze — du gr. *arthron*, articulation; *grupos*, courbé). Flexion permanente des articulations.

ARTHROLOGIE s. f. (ar-tro-lo-jî — du gr. *arthron*, articulation; *logos*, discours). Traité des articulations.

ARTICA (l'), montagne de Corse, à l'origine du rameau qui sépare la vallée du Golo de la vallée du Tavignano; 2,439 mèt. d'altitude.

* **ARTICULATION** s. f. — Géol. Ligne d'intersection de deux surfaces géologiques.

* **ARTIFICE** s. m. — **Encycl.** Pour de nouveaux détails, v. l'article PYROTECHNIE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*.

* **ARTILLERIE** s. f. — **Encycl.** Quand Napoléon Ier a dit : « Ce que la France a toujours eu de meilleur, c'est l'*artillerie*, » cela pouvait être vrai; au moins cela était vrai pour toute la période de nos succès militaires sous le Consulat et sous le premier Empire. Malheureusement, sous le second Empire, lorsqu'un gouvernement inepte commit l'énorme faute de déclarer la guerre à la Prusse, ce n'était plus de la France, c'était de la Prusse qu'on pouvait dire : ce qu'elle a de meilleur, c'est l'*artillerie*. En effet, si nous avons été vaincus, écrasés dans cette guerre néfaste, ce n'est pas seulement parce que nous manquions de chefs habiles, parce que nous nous étions précipités dans cette folle aventure sans que rien fût préparé, organisé d'avance, mais c'est surtout parce que notre *artillerie* ne pouvait lutter contre celle de l'ennemi que nous avions commis la sottise de provoquer. L'artillerie prussienne était infiniment supérieure à la nôtre par le nombre et par la longue portée des armes. Nous avions, il est vrai, les mitrailleuses; mais les canons à longue portée des Prussiens ne nous permettaient pas de les approcher assez pour faire usage de ces armes meurtrières. Ainsi, nous devons tirer de nos désastres une preuve nouvelle du rôle qu'est appelée à jouer l'*artillerie* dans les guerres futures; la victoire est presque assurée pour celle des parties combattantes qui compte le plus grand nombre de bouches à feu et qui peut atteindre son ennemi à la plus grande distance. Il importe aussi que l'infanterie soit armée de fusils se chargeant vite et portant loin; mais les canons peuvent souvent rendre les fusils inutiles, et ce sont eux surtout qui décident du sort des batailles. V. CANON, au tome III, et dans ce *Supplément*.

ARTIMPASA, nom de Vénus, chez les Scythes.

ARTIODACTYLE adj. (ar-ti-o-da-kti-le — du gr. *artios*, pair; *daktulos*, doigt). Mamm. Qui a des doigts en nombre pair.

— s. m. pl. Tribu de pachydermes, comprenant ceux qui ont des doigts en nombre pair.

Artistes de mon temps (LES), par M. Ch. Blanc (Firmin Didot, 1876, in-8°). Cet ouvrage est un recueil d'articles publiés par l'auteur à différentes époques et dont quelques-uns remontent même aux environs de 1860. Il contient des notices sur Augustin Dupré, le graveur en médailles; David d'Angers, Barye et Duret, trois sculpteurs; les peintres Eugène Delacroix, Eugène Deveria, Paul Chenavard, Henri Leys, Hippolyte Flandrin, Troyon, H. Regnault et Corot; les architectes Félix Duban et Léon Vaudoyer; le peintre journaliste Ed. Bertin; les caricaturistes Grandville et Gavarni; enfin deux articles sur l'Exposition universelle de 1867 et sur un voyage artistique fait à Munich par l'auteur en 1869. Les plus complètes de ces notices sont celles qui ont trait à Calamatta et aux deux architectes Duban et Vaudoyer.

Avant d'être un critique d'art, M. Ch. Blanc avait étudié la gravure chez Calamatta, et son séjour dans l'atelier de cet éminent artiste eut une influence décisive sur son goût et son instruction critique. Calamatta lui fit étudier le modèle vivant, dans l'atelier de Paul Delaroche, graver d'après les estampes d'Edelinck, et surtout étudier Ingres, ce qui le rendit pour toute sa vie fanatique du maître. On trouve dans cette notice des souvenirs intéressants sur ceux qui fréquentaient l'atelier de l'éminent graveur italien. « On voyait venir chez mon maître, dit M. Ch. Blanc, Lamennais, dès lors en habit bourgeois, amené d'ordinaire par Charles Didier, le brillant auteur de *Rome souterraine*. M. de Lamennais posait pour un crayon que faisait de lui Calamatta. Je le vois encore avec sa lévite usée, sa culotte de ratine, le dos voûté, le visage parcheminé et jaune, l'œil étincelant sous un front de génie, semblable aux héros d'Hoffmann et un peu à Hoffmann lui-même..... George

Sand venait aussi quelquefois nous rendre visite, et il me semblait que sa présence illuminait tout l'atelier. La gravure commencée de la *Francesca da Rimini*, d'Ary Scheffer, amenait de temps à autre chez son graveur ce peintre éminent, qui, malgré la dignité de sa tenue et de ses pensées, ne manquait pas de bonhomie... A son tour, Paul Delaroche faisait au passage Tivoli quelques apparitions, mais fort rares, et lorsqu'il entrait avec son air éminemment distingué, mais un peu gourmé, sa bouche discrète, son œil bridé, sa figure de presbytérien, les plaisanteries tombaient à l'instant et l'on se taisait. Lui, du reste, il maniait le jargon de l'atelier avec beaucoup d'aisance, et, quand il le voulait, il savait attraper ce ton gaulois de goguenardise familière qui enchante les écoliers. »

Les notices consacrées par M. Ch. Blanc à Duban et à L. Vaudoyer sont excellentes. Dans d'autres, on peut reprendre quelques éloges un peu trop flatteurs ou des aperçus insuffisants. Par exemple, la notice consacrée à Delacroix est bien courte si on la met en regard du volume entier consacré par l'auteur à Ingres. « M. Ch. Blanc, dit M. Ph. Burty, a pu introduire dans sa discussion des vivacités contre lesquelles le tiendrait en garde aujourd'hui la haute position que lui crée son double titre de membre de l'Académie des beaux-arts et de membre de l'Académie française. On le retrouve parfaitement calme, spirituel et convaincant dans ses études sur Corot, sur Barye, sur H. Regnault, même sur David d'Angers, qui n'était pas l'orthodoxie même; sur Grandville et sur Gavarni, qui n'ont rien à démêler avec l'école de Rome. Il sème avec un tact parfait les mots d'atelier, les anecdotes, les traits qui peignent le caractère et la situation. Ses livres sont, en somme, à peu près les seuls livres sur les arts qui, en France, se vendent et se rééditent. Il se vendent par leur propre force d'expansion, en dehors des gravures bien tirées qui les ornent et qui les commentent. Il faut souhaiter qu'il en soit longtemps ainsi et que leur action s'exerce de plus en plus sûrement sur cette bourgeoisie qui ne fait que commencer à prendre sa part effective dans la propagation soit des œuvres d'art, soit de l'enseignement artiste. »

ARTOIS (D'), nom de deux auteurs dramatiques. V. DARTOIS, au tome VI du *Grand Dictionnaire*, et dans ce *Supplément*.

ARTONIUS, médecin d'Auguste, d'après Valère-Maxime. La veille de la bataille de Philippes, il vit en songe Minerve, qui lui ordonna d'annoncer à Auguste qu'il remporterait la victoire.

* **ARTOT** (Joseph), violoniste belge. — Tout enfant, il apprit le violon et la musique, et il montra des dispositions tellement extraordinaires qu'à sept ans il put jouer dans des concerts des morceaux très-difficiles. Ayant été conduit à Paris, il reçut des leçons de Rodolphe Kreutzer, suivit les cours du Conservatoire et y remporta le premier prix de violon en 1828. Artot avait alors treize ans. A partir de ce moment, il se mit à voyager, se faisant entendre dans des concerts en Belgique, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Pologne, en Valachie. Le jeune virtuose acquit rapidement une grande réputation par la rare justesse d'intonation de son jeu, par la hardiesse de l'exécution, auxquelles il joignait une belle qualité de son et une expression admirable. Il excellait surtout à rendre les sentiments tendres et rêveurs et souvent s'élevait jusqu'au pathétique. Dans une excursion qu'il fit en Amérique en 1843, il reçut des ovations enthousiastes. Mais, surmené par un travail excessif, atteint de phthisie, Artot revint des Etats-Unis dans un état de santé déplorable. Il se rendit à Nice, puis en Espagne, cherchant sous un climat chaud une guérison impossible. De là, il vint habiter Ville-d'Avray, où il s'éteignit à l'âge de trente ans. On a de lui quelques compositions pour le violon. — Sa nièce, Mlle Désirée ARTOT, prit des leçons de Mme Pauline Viardot et débuta en 1858 à l'Opéra dans le *Prophète;* mais elle n'obtint qu'un succès médiocre, et, depuis lors, elle a joué sur divers théâtres de province et de l'étranger.

Arts (PONT DES). V. PARIS, au tome XII du *Grand Dictionnaire*, page 245.

ARTUBY, rivière de France, qui arrose Draguignan et se jette dans l'Argens.

ARUBA, une des petites Antilles. Elle appartient aux Hollandais, mais elle est inhabitée.

ARUBBOTH, ancien bourg de la Palestine, de la tribu de Juda. (III, *Rois*, IV, 10.)

* **ARUDY**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. d'Oloron, près de la rive gauche du gave d'Ossau; pop. aggl., 1,627 hab. — pop. tot., 1,978 hab.

ARUMA, ancienne ville de la Palestine, de la tribu d'Ephraïm, dans les environs de Sichem, et où campa Abimélech, poursuivi par les Sichémites. (*Juges*, IX, XLI.) ‖ Josèphe parle d'une ville de même nom, dépendant de la tribu de Juda.

ARUNDO s. m. (a-ron-do — mot lat. qui signifie *roseau*). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées, comprenant vingt-deux espèces, et ayant pour type la canne de Provence.

ARUNS, nom d'un guerrier tué par Opis, nymphe de la suite de Diane. (*Enéide*.) ‖ Devin d'Etrurie, du temps de Marius. (*Pharsale*.)

ARUNTICÈS, personnage qui méprisait le culte de Bacchus. Pour se venger, le dieu lui fit boire tant de vin qu'il s'enivra, et, dans cet état, ayant abusé de sa fille, il fut tué par elle.

ARVAN s. m. (ar-van). Moll. Espèce de coquille du genre vis, qui habite les mers du Sénégal.

ARVELIUS s. m. (ar-vé-li-uss). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des pentatomiens, tribu des pentatomites, ayant pour type une espèce brésilienne.

ARVERS (Félix), poëte de talent et auteur dramatique, dont aucune biographie ne parle et dont on ignore le pays natal et la date de la naissance, mort en 1850. Cette singulière obscurité n'a point empêché son nom de rester dans la mémoire des lettrés et même d'y tenir une place distinguée, grâce à un sonnet qui fait partie d'un volume de vers, devenu lui-même d'une excessive rareté et publié, il y a environ quarante ans, sous ce titre : *Mes heures perdues*, poésies, par Félix Arvers (Paris, Fournier jeune, 1833, in-8° de 352 pages), où l'on trouve une préface en vers d'un très-bon style et des pièces de différents genres, suivies d'un drame intitulé : la *Mort de François Ier*, et d'une comédie, *Plus de peur que de mal*.

Plus de peur que de mal est un pastiche un peu léger, mais assez amusant, des vieilles comédies romanesques d'avant Molière et des premières comédies d'intrigues et d'amour de notre grand comique, telles que le *Sicilien* ou l'*Amour peintre*, *Sganarelle* et l'*Etourdi*. Le drame expose au vif et sans périphrase la célèbre vengeance de l'avocat Ferron, cause de la mort de François Ier. Il y a, entre autres, trois scènes du second acte, qui se passent dans un clapier ou mauvais lieu de la rue Froidmantel, d'un réalisme assez cru et qui eussent rendu la pièce impossible à produire sur les planches d'un théâtre si l'auteur avait songé à la faire représenter. Mais on y trouve des scènes fort belles. Le style en est ferme, les vers en sont solides et vigoureux. On en peut juger par le court échantillon qu'on va lire. Ferron s'adresse à François Ier, qu'il vient de surprendre aux genoux de sa femme :

C'est un cruel abus de ce que la naissance
A mis en votre main de droits et de puissance!
Que vous avais-je fait, et quelle trahison
A cette préférence a marqué ma maison?
Ai-je forfait aux lois, suis-je un sujet rebelle,
Ou tardif à payer la taille et la gabelle?
Ou bien suis-je entaché d'hérésie, et dit-on
Que ma voix ait prêché Luther et Mélanchthon?
J'étais calme et joyeux; le travail et l'étude
Suffisaient au bonheur de cette solitude.
J'étais heureux; j'avais une femme, et jamais
Vous ne pourrez savoir à quel point je l'aimais!
Elle m'aimait aussi, j'en suis sûr, et ma vie
Aux puissants de la terre aurait pu faire envie :
Quel infernal génie a donc guidé vos pas
Chez un pauvre bourgeois qui ne vous cherchait pas?
Si c'est besoin d'aimer chez vous, si c'est faiblesse,
Mon Dieu! n'aviez-vous pas toute cette noblesse
Qui ne vit et se meut qu'afin de mieux saisir
Le caprice du maître et de son bon plaisir?
Elle, c'est son affaire; elle est habituée,
Grâce à vous, à se voir ainsi prostituée...

Il y a là, certes, de la bonne éloquence dramatique. Ce ne fut point, toutefois, dans ce haut genre que Félix Arvers travailla pour le théâtre après 1833. Nous le voyons, cinq ou six ans plus tard, donner une comédie en un acte et en prose, faite en collaboration avec M. d'Avrecour, et qui a été imprimée, les *Parents de la fille*, comédie en un acte et en prose (chez Marchant, 1839, in-8°), et ensuite : *Delphine* ou *Heureux après moi*, comédie-vaudeville en deux actes (1840), en collaboration avec M. Paul Foucher; le *Second mari*, comédie en trois actes et en vers (1841); les *Deux César*, comédie-vaudeville en un acte (1845); *Lord Spleen*, comédie-vaudeville en un acte (1849); les *Vieilles amours*, vaudeville, avec M. d'Avrecour (Bruxelles, 1841).

Tel est, à peu près, le bagage d'auteur dramatique de Félix Arvers, dont ces comédies et ces vaudevilles, qui d'ailleurs en valent bien d'autres, n'auraient point sauvé de l'oubli le nom, qu'un simple sonnet a consacré, si bien que c'est comme poëte, comme auteur de *Mes heures perdues* que Jules Janin le mentionne seulement, chose singulière, dans son *Histoire de la littérature dramatique*. Jules Janin, parlant des premières années qui suivirent la révolution de Juillet et de la ferveur littéraire de cette époque, cite le sonnet qui a fait la réputation de Félix Arvers, avec ce commentaire qui est la vraie oraison funèbre de ce pauvre poëte, auquel aucune biographie n'a consacré même la plus légère mention :

« ... La calme lecture était un grand besoin, après toutes ces agitations de la rue (1830 et années suivantes). On lisait pour lire, on lisait pour oublier; on lisait les petits écrivains, parce que les grands étaient en marche... Tel jeune homme, à lire les *Odes et Ballades*, se trouvait poëte et s'écriait : « Et moi aussi! » Nos souvenirs ont conservé des pièces charmantes écrites sous la vive et première impression de *Joseph Delorme*. Ecoutez, par exemple, ce sonnet charmant, et dites-moi s'il n'est pas dommage que ces choses-là se perdent et disparaissent à tout jamais, comme un article de journal :

Ma vie a son secret, mon âme a son mystère,
Un amour éternel en un moment conçu.
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés et pourtant solitaire,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
«Quelle est donc cette femme?» et ne comprendra pas.

» Cette langue est belle, poursuit J. Janin, cette passion est vraie; il faut y croire. L'auteur de ce sonnet «sans défaut» est mort à vingt-cinq ans (Jules Janin se trompait sur ce point), au moment où il allait prendre sa place au soleil; il s'appelait Félix Arvers. »

Mais ce sonnet, exquis de forme et d'un sentiment délicat, n'est pas la seule pièce de *Mes heures perdues* qui témoigne d'un talent plein de promesses. On en pourrait citer plus d'une encore d'un tour heureux, traitée avec un soin particulier du rhythme, et où se remarque un talent peu ordinaire; la préface en vers, par exemple, *A mon livre :*

O toi, mon premier-né, qu'une amour maternelle
A nourri de son lait et couvé sous son aile,
Qui grandis sans effort, enfanté librement
A mes heures de calme et de recueillement,..

Toute la pièce est d'un ton très-personnel et d'un sentiment très-fin et se fait lire avec plaisir. Citons encore le *Sonnet à mon ami R...* Il n'y en a que deux dans tout le volume; on a lu plus haut celui qui est devenu célèbre, et l'on trouvera que celui-ci n'est pas tout à fait indigne d'en être le pendant :

J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage,
Comme un port où le cœur, trop longtemps agité,
Vient trouver, à la fin d'un long pèlerinage,
Un dernier temps de calme et de sérénité;

Une femme modeste, à peu près de mon âge,
Et deux petits enfants, jouant à son côté;
Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage,
Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente;
Je voulais une amie, une âme confidente,
Où cacher mes chagrins, qu'elle seule aurait lus.

Le ciel m'a donné plus que je n'osais prétendre;
L'amitié, par le temps, a pris un nom plus tendre,
Et l'amour arriva qu'on ne l'attendait plus.

Une pièce bien originale aussi du recueil est celle qui a pour titre : la *Vie*. Elle démontre que l'auteur n'est pas mort à vingt-cinq ans, comme l'a dit Jules Janin. Voici l'agréable pièce dont il s'agit :

Amis, accueillez-moi, j'arrive dans la vie.
Dépensons l'existence au gré de notre envie :
Vivre, c'est être libre et pouvoir à loisir
Abandonner son âme à l'attrait du plaisir;
C'est chanter, s'enivrer des cieux, des bois, de l'onde,
Ou, parmi les tilleuls, suivre une vierge blonde.
— C'est bien là le discours d'un enfant. Ecoutez :
Vous avez de l'esprit... — Trop bon. — Et méritez
Qu'un ami plus mûr vienne, en cette circonstance,
D'un utile conseil vous prêter l'assistance.
Il ne faut pas se faire illusion ici;
Avant d'être poëte et de livrer ainsi
Votre âme à tout le feu de l'ardeur qui l'emporte,
Avez-vous de l'argent? — Que sais-je? et que m'im-
[porte?
— Il importe beaucoup, et c'est précisément
Ce qu'il faut, avant tout, considérer. — Vraiment?
— S'il fut des jours heureux où la voix des poëtes
Enchaînait à son gré les nations muettes,
Ces jours-là ne sont plus, et depuis bien longtemps.
Est-ce un bien, est-ce un mal? je l'ignore et n'en-
[tends
Que vous prouver un fait et vous faire comprendre
Que si le monde est tel, tel il nous le faut prendre.
Le poëte n'est plus l'enfant des immortels,
A qui l'homme à genoux élevait des autels.
Ce culte d'un autre âge est perdu dans le nôtre,
Et c'est tout simplement un homme comme un autre.
Si donc vous n'avez rien, travaillez pour avoir;
Embrassez un état : le tout est de savoir
Choisir et, sans jamais regarder en arrière,
De poursuivre, d'un pas résolu, sa carrière.
— Et ce monde idéal que je me figurais!
Et ces accents lointains du cor dans les forêts!
Et ce bel avenir, et ces chants d'innocence!
Et ces rêves dorés de mon adolescence!
Et ces lacs, et ces mers, et ces champs émaillés,
Et ces grands peupliers, et ces fleurs! — Travaillez,
Apprenez donc un peu, jeune homme, à vous con-
[naître :
Vous croyez que l'on n'a que la peine de naître,
Et qu'on est ici-bas pour dormir, se lever,
Passer, les bras croisés, tout le jour à rêver;
C'est ainsi qu'on se perd, c'est ainsi qu'on végète.
Pauvre, inutile à tous, le monde vous rejette.
Contre la faim, le froid on lutte, on se débat
Quelque temps, et l'on va mourir sur un grabat.
Ce tableau n'est pas gai, ce discours n'est pas tendre.
C'est vrai; mais j'ai voulu vous faire bien entendre,
Par amitié pour vous et dans votre intérêt,
Où votre poésie un jour vous conduirait.
. . . .
Cet homme avait raison au fait ; j'ai dû me taire
Je me croyais poëte, et me voici notaire.
J'ai suivi ses conseils, et j'ai, sans m'effrayer,
Subi le lourd fardeau d'une charge à payer.
Je dois être content : c'est un très-bel office;
C'est magnifique, à part même le bénéfice.
On a bonne maison, on reçoit les jeudis;
On a des clercs, qu'on loge en haut, dans un taudis
Il est vrai que l'état n'est pas fort poétique,
Car rien n'est positif comme l'acte authentique;
Mais il faut bien pourtant se faire une raison,
Et tous les contes bleus ne sont plus de saison
Il faut que le notaire, homme d'exactitude,
D'un travail assidu se fasse l'habitude.
Va, malheureux! et si quelquefois il advient
Qu'un riant souvenir d'enfance vous revient;
Si vous vous rappelez que la voix des génies
Vous berçait, tout petit, de vagues harmonies;
Si, poursuivant encore un bonheur qu'il rêva,
L'esprit vers d'autres temps veut se retourner : Va!
Est-ce avec tout cela qu'on mène son affaire?
N'as-tu pas, ce matin, un testament à faire?
Le client est fort mal et serait en état,
Si tu tardais encor, de mourir intestat.
. . . .
Mais j'ai trente-deux ans accomplis; à mon âge
Il faut songer pourtant à se mettre en ménage;
Il faut faire une fin tôt ou tard. Dans le temps,
J'y songeais bien aussi, quand j'avais dix-huit ans
Je voyais chaque nuit, de la voûte étoilée,
Descendre sur ma couche une vierge voilée;
Je la sentais, craintive et cédant à mes vœux,
D'un souffle caressant effleurer mes cheveux;
Et cette vision que j'avais tant rêvée,
Sur la terre, une fois, je l'avais retrouvée.
Oh! qui me les rendra, ces rapides instants
Et ces chastes douceurs d'un amour de vingt ans!
L'automne à la campagne et ses longues soirées,
Les mères dans un coin du salon retirées,
Et ces tendres regards, ces gestes contenus,
Et ces airs si touchants que j'ai tous retenus!
Tout à coup une voix d'en haut l'a rappelée;
Cette vie est si triste! elle s'en est allée;
Elle a fermé les yeux, sans crainte, sans remords,
Mais pensent-ils encore à nous ceux qui sont morts?
. . . .
Il s'agit bien ici d'un amour platonique!
Me voici marié : ma femme est fille unique,
Son père est épicier-droguiste retiré
Et riche, qui plus est. Je le trouve à mon gré
Il n'est correspondant d'aucune Académie,
Il est vrai; mais il est rond, plein de bonhomie,
Et puis j'aime ma femme, et je crois en effet,
En demandant sa main, avoir sagement fait.
Est-il un sort plus doux et plus digne d'envie?
On passe en travaillant tranquillement sa vie;
On boit, on mange, on dort, et l'on voit arriver
Des enfants qu'il faut mettre en nourrice, élever,
Puis établir enfin. Puis viennent les années,
Les rides au visage et les couleurs fanées,
Puis les maux, puis la goutte. On vit comme cela
Cinquante ou soixante ans, et puis on meurt. Voilà

C'est la dernière pièce du recueil, un véritable discours en vers dans le goût moderne, avec d'assez heureux enjambements à la manière de l'école romantique. Mais cette pièce ne serait-elle point comme le testament littéraire de Félix Arvers, et ne peut-on croire qu'il parle de lui-même, et non d'un personnage imaginaire, quand il dit:

Je me croyais poëte, et me voici notaire?

Nous sommes tenté de le penser. Notaire, il aura fait quelques pièces de théâtre pour se distraire; de là les vaudevilles et comédies que nous avons cités, et il aura caché sa vie, selon le conseil du sage.

ARVERSIE s. f. (ar-vèr-sî). Bot. Genre de plantes, de la famille des paronychiées, tribu des polycarpées, comprenant quatre ou cinq espèces.

* **ARVERT**, bourg de France (Charente-Inférieure), cant. et à 3 kilom. de La Tremblade; pop. aggl., 946 hab. — pop. tot., 2,483 hab. Distilleries. Le territoire de ce bourg, qui forme une presqu'île entre l'Océan, la Gironde et la Seudre, est menacé à l'O. par l'envahissement des dunes. « Les sables, qui ont déjà recouvert des champs, des bois, des hameaux, y justifient, dit M. Ad. Joanne, un vieil adage suivant lequel « les montagnes marchent à Arvert. » On cherche à fixer par des plantations de pins ces dunes qui, en cet endroit, n'ont pas moins de 5 kilom. de largeur et s'étendent sur plus de 11 kilom. de longueur entre l'embouchure de la Seudre et celle de la Gironde. »

ARVIEUX, village de France (Hautes-Alpes), cant. et à 13 kilom. d'Aiguilles, à 1,556 mèt. d'altitude, sur la rive gauche du torrent de la Rivière; 888 hab. « En 1692, dit M. Ad. Joanne, Catinat occupa, sur les hauteurs qui séparent la vallée d'Arvieux de celle de Souliers, un plateau connu encore sous le nom de *camp de Catinat*, et près duquel est un petit lac renfermant un îlot mouvant appelé la *Motte-Tremblante*. »

ARYAQUE adj. (a-ri-a-ke). Ethnogr. Qui a rapport aux Aryas : *Emigration* ARYAQUE.

ARYAVARTTA (*séjour excellent*), nom que les Indous, dans leur géographie mythologique, donnent à la contrée qui, bornée au N. par l'Himalaya, au S. par le Vindhia, s'étend